



Paris, le 20 mars 2013

Madame Marylise Lebranchu  
Ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation  
et de la Fonction Publique  
80 rue de Lille  
BP 10445  
75327 Paris cedex 7

**Objet : préavis de grève national**

Madame la Ministre,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève le 28 mars 2013. Il concerne tous les agents territoriaux titulaires et non titulaires des écoles, intervenant pendant et hors temps scolaire (ATSEM, entretien et restauration, animation).

Ce mouvement s'inscrit dans un mouvement national de l'Éducation Nationale pour protester contre l'application dès la rentrée 2013 du décret Peillon qui ne constitue pas un véritable allègement des temps scolaires, respectueux des rythmes des enfants. .

Pour la Fonction Publique Territoriale, le retour à la semaine de 4 jours ½ va de nouveau bouleverser l'organisation du travail des ATSEM et des personnels assurant la restauration et l'entretien dans les écoles, pendant et hors temps scolaires. Cela concerne la nature des fonctions mais également l'aménagement du temps de travail, avec une amplification des amplitudes horaires.

De même, l'émiettement du temps périscolaire ne permettra pas la mise en œuvre de plans éducatifs territoriaux dignes de ce nom. Il ne permettra pas le recrutement de personnel formé et accentuera au contraire la précarité.

La Fédération SUD CT revendique :

- un véritable allègement des rythmes scolaires qui prenne en compte l'épanouissement de l'enfant
- l'amélioration des conditions de travail et de rémunération pour les personnels territoriaux intervenant dans les écoles pendant et hors temps scolaires.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Fédéral

Philippe Damoiseau